RAPPORT DE GESTION

Sur les Opérations de l'Exercice clos le 30/06/2024

COMPTES ANNUELS

Association
Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby

Saison 2023-2024

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE LA LIGUE 3
2. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 4
3. FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 4
4. RETOUR SUR LE RETOUR DE L'EXCEDENT DE LA SAISON 2022-2023 5
5. SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE 6
6. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 7
 1. PRODUITS D'EXPLOITATION 7
 2. CHARGES D'EXPLOITATION 10
 3. RESULTAT FINANCIER 13
 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL 13
 5. RESULTAT NET 14
7. PRESENTATION DU BILAN 15
 1. BILAN ACTIF 15
 2. BILAN PASSIF 17
8. EVOLUTION 19



Assemblée Générale Financière
LIGUE SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
29-10-2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby pour vous rendre compte de l'activité de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, conformément à l'article 9 des statuts.
Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite « d'engagement », et que le bilan qui est produit, a été contrôlé par le commissaire aux comptes.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

1. PRESENTATION DE LA LIGUE

L'association dite « Ligue Régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby » (désignée ci-après « **Ligue SUD de Rugby** ») est une association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle a été constituée par la Fédération Française de Rugby (F.F.R.) conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts de la F.F.R. et des articles 19 et 20 de son règlement intérieur.
La **Ligue SUD de Rugby** est un organe fédéral dépendant de la Fédération française de rugby créé en 2017 et chargé d'organiser les compétitions de rugby à XV et à 7 au niveau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Conséquence de la réforme territoriale des régions, le ministère de la Jeunesse et des Sports impose à la FFR de calquer son organisation territoriale sur celle des nouvelles régions. C'est ainsi qu'est née la Ligue SUD de Rugby issu de la fusion des Comités de Provence et Côte d'Azur.

La Ligue Sud de Rugby a en charge la promotion, le développement, l'animation, et la gestion du rugby en Région Sud, par délégation de la F.F.R. dont elle assure la représentation.

Notre territoire comprend plus de 130 clubs, dont un club en TOP 14 (RCT) et deux clubs en PRO D2 (Provence Rugby et le Stade Niçois).

Notre engagement repose sur un socle de valeurs : Respect, Esprit d'équipe, Engagement, Courage, Dépassement de soi, Partage et Convivialité.

Les missions
- Développer le rugby dans les clubs, les écoles de rugby, en milieu scolaire ainsi que les nouvelles pratiques (rugby à XV, rugby à 7, rugby à 5, rugby de plage et toutes autres formes de rugby appliquant les règles du jeu fixées par World Rugby)

- Organiser les championnats régionaux dans la conception des calendriers sportifs et le suivi des épreuves
- Accompagner les clubs dans leur gestion administrative, juridique, règlementaire et financière
- Former les joueurs.e.s, entraîneur.e.s, dirigeant.e.s, officiels de match
- Développer le haut niveau détecter les potentiels et les accompagner vers leur plus haut niveau de pratique

La Ligue Sud de Rugby en quelques chiffres…
- 26 070 licencié.e.s pour 138 clubs
- 1 Comité Directeur composé de 32 membres, plus 6 représentants des comités départementaux et 2 membres assimilés
- 27 commissions
- 23 collaborateurs.trices
- 150 bénévoles
- 198 officiels de match

2. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

3. FAITS MARQUANTS DE LA SAISON

La saison 2023-2024 a été marquée par les faits suivants :

- Des **Evènements d'animation du Rugby** dans notre Région
 - La commémoration des 10 ans de la Maison Ovale du Rugby avec des rencontres amicales d'Ecole de Rugby, et de la section Santé.
 - La Soirée du Bénévolat pour récompenser les bénévoles désignés de chaque club lors d'une soirée conviviale et musicale, lieu de rencontre privilégié entre les clubs et avec leurs Comités Départementaux et leur Ligue.
 - La mise en place des boucliers du SUD avec 12 clubs récompensés sur la saison 23-24 avec une dotation de maillots et de matériel divers.
 - Grands évènements organisés sur notre Ligue
 - La Coupe du Monde de Rugby 2023 avec nos 2 sites Marseille & Nice
 - La Finalisation des Projets d'animations autour de la Coupe du Monde :
 - Le Festival mondial du Rugby amateur
 - Le Festival des Terroirs
 - Culture en mêlées pour les scolaires
 - Les dernières phases des Tournois Nationaux des Quartiers sur Marseille et Nice
 - Le VI Nations France-Irlande U20 au Stade Maurice David à Aix-en-Provence

- Le match du Tournoi des VI Nations FRANCE-IRLANDE 2024 au Stade Vélodrome Marseille avec une vente de billetterie de plus de 6000 places et l'invitation des récipiendaires de la soirée du Bénévolat.
- La Participation à la « Fête du Rugby RCT », ou nous sommes désormais associés, lors d'un RUGBY CLUB TOULON – STADE TOULOULAIN au Stade Vélodrome à Marseille. Nous participons à l'animation des ateliers de découvertes pour les enfants et de rencontres pour les écoles de Rugby avant leur grand défilé sur la pelouse en avant-Match. Cela a été l'occasion d'inviter nos Partenaires.

- Les Finales Régionales ont été décentralisées sur 10 Sites afin de permettre leur accès au plus grand nombre, et la participation de nombreux clubs que nous remercions pour leur apport dans l'organisation :
 - Avignon Le Pontet – Brignoles –Chateaurenard – Isle sur Sorgues – Orange – Port de Bouc – Salon de Provence - St Maximin - St Raphael – Vitrolles

- La mise en place d'une **Démarche Sociétale et Environnementale** au sein de la Ligue dont les 3 thèmes principaux ont été :
 - Les Pratiques RSO avec la rédaction d'un Guide de bonnes pratiques, la Formation des Dirigeants et des Bénévoles de la Ligue et des CD, un premier Accompagnement des Clubs
 - Lancement du projet IDEEM (Imaginons le Développement de l'Equité, de l'Egalité et de la Mixité) destiné à la préparation des Dirigeantes de demain avec une 1ère Promotion de 27 personnes représentant 19 Clubs.
 - Sous l'égide de la FFR et de France Travail, organisation de journées de « Job Dating » appelées « Stade vers l'Emploi » consistant à réunir des employeurs potentiels et des Jeunes inscrits à France Travail sur un stade de Rugby pour une journée de recrutement original en 2 phases, atelier ludique rugbystique le matin, entretiens l'après-midi.
 - 4 journées sur 4 Clubs : Digne – La Seyne/mer – St Raphaël – Nice
 - 60 entreprises participantes et 455 jeunes inscrits à France Travail au total des 4 journées

4. RETOUR SUR LE RETOUR DE L'EXCEDENT DE LA SAISON 2022-2023

La Ligue SUD a redistribué **68.230 €** vers les Clubs conformément à son engagement selon 2 axes :

- Soutien à l'effort de formation des éducateurs
 - La Ligue a financé la Formation au Brevet Fédéral jusqu'à 2 éducateurs par club.
 - Cette aide a représenté une contribution Ligue SUD de 45.260 €
- Aide à l'engagement des équipes en compétition.
 - Suppression des Frais d'Engagement 2023-2024 pour les équipes inscrites en compétition
 - 230 équipes en ont été bénéficiaires, et cela a représenté une contribution Ligue SUD de 23.000 €.

Sur la mandature, **178 140 €** des excédents ont été redistribués au club.

5. SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 font apparaître un résultat excédentaire de **37 254 €**.

Le résultat :

- Les charges ont représenté la somme de : **2 355 906 €.**
- Les produits ont représenté la somme de : **2 324 959 €,**
 - Ce qui fait un Résultat d'exploitation négatif à -30 947 €.
- Le Résultat Financier est de 18 566 € grâce au placement de nos liquidités à des taux favorables.
 - Le résultat courant avant Impôt termine à **-12 381 €**
- En ajoutant le Résultat exceptionnel à 56 918 €, et en retirant l'impôt sur les bénéfices de 7 283 €
 - On aboutit à l'EXCEDENT de **37 254 €** pour la saison 2023-2024

Les comptes de bilan :

- Ils représentent la somme de : 3 965 948 €
- Le total d'actif représente les sommes suivantes :
 - Actif immobilisé : 1.285.842 €
 - Actif circulant : 2.680.105 € dont 1.840.467 € de disponibilités bancaires
- Le total du passif représente les sommes suivantes :
 - Fonds associatifs : 2.451.467 €
 - Dettes : 1.498.480 €

COMPTE D'EXPLOITATION	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Produits d'Exploitation	2 324 959	2 124 701	1 995 285
Charges d'Exploitation	2 355 906	2 083 396	1 886 466
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 30 947	41 305	108 819
Résultat Financier	18 566	- 20 980	- 2 787
RESULTAT COURANT	- 12 381	20 325	106 032
Résultat Exceptionnel	56 918	54 546	23 411
IMPOTS SUR LES BENEFICES	- 7 283	- 3 080	- 24
EXCEDENT	37 254 €	71 791	129 419
Redistribution aux clubs	68 230 €	109 910 €	

On note :

- La forte évolution des Produits & Charges d'exploitation liée en partie aux actions autour de la coupe du Monde, et à une année riche en évènements.
- Un Résultat Financier élevé grâce aux taux d'Epargne élevé et à des liquidités importantes.
- Des disponibilités et des dettes Court terme amplifiés par le traitement Financier du match France-Irlande non dénoué au 30/06/2024.

6. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à **2.324.959 €,** en progression de 9% sur l'exercice précèdent.

Le poste **COTISATIONS** s'élève à **402 845 €**, en hausse de 16% par suite de

- la réactivation de la participation aux frais administratifs,
- au nombre de mutations en hausse,
- à la bonne tenue de la Formation,
- et à des phases Finales Régionales qui ont réuni beaucoup de public.

Il comprend :
Les Produits directement liés aux Clubs avec :

- les Commissions sur Mutations et Indemnités de Formation,
- la participation aux frais administratifs,
- la Formation aux Brevets Fédéraux.

Ainsi que

- Les recettes de billetterie des phases finales Régionales.
- Les recettes de l'Institut Régional de Formation sur les formations diplômantes.

La Production Vendue s'élève à **23.734 €** et reste constante.

Elle correspond aux Loyers versés par la Mairie du Pradet pour la loge du gardien, à la mise à disposition de locaux aux 2 comités départementaux hébergés, le VAR au Pradet, le VAUCLUSE à Avignon, et aux Hospitalités de la M2R en baisse.

Le Sponsoring est à **32 380 €.**

Les **Subventions d'exploitation** s'établissent à **1 515 989 €,** en hausse de **7%**. Elle représente **65 %** des revenus de l'Association.

La partie **FFR**, avec

- la subvention de Fonctionnement,
- le Plan d'Orientation Stratégique correspondant aux projets menés par la Ligue,
- les aides à la politique sportive et les Académies,
- les aides à l'emploi,
- le financement du « Stade vers l'emploi » évoqué dans les faits marquants.

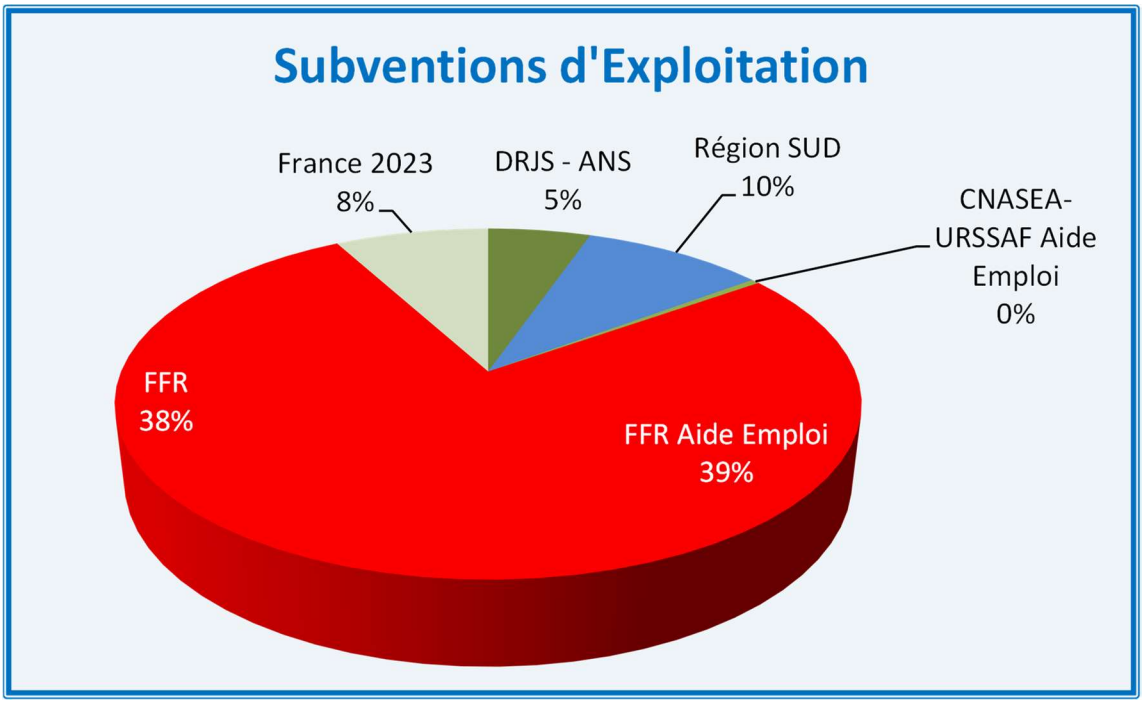
représente **77 %** avec une hausse de **10%** par rapport à la saison précédente.

Les subventions FFR sont prépondérantes, notamment sur le financement des CTC.

Les subventions liées aux dossiers déposés auprès de l'ANS ont représenté **80 520 €**, elles sont en baisse, mais cela avait été anticipé.

Les subventions institutionnelles complètent ce poste avec :

- Une aide significative de la Région SUD à **143 200 €** avec la subvention de Fonctionnement et les aides sur Projets.
- Les aides diverses à l'emploi CNASEA et URSSAF pour **6 474 €**.



L'abandon des frais engagés par les Bénévoles représente **80 114 €**. Il est en diminution.

En complément du Sponsoring, on enregistre un Mécénat de **42 800 €** et un don de **3 000 €**, ce qui porte les recettes globales des Partenaires à **78 180 €.**

Les Transferts de Charges proviennent des remboursements d'assurance, des refacturations d'hébergement, des prises en charge FFR sur certaines opérations et de la Taxe sur salaires, et des remboursements par les familles des pensions des stagiaires Académies.

Transfert de Charges	**124 527**	**81 160**	53%
.Reprise sur Provision Exploitation	-	*11 340*	
.Transferts Charges d'exploitation	*31 171*	*19 238*	
.Prise en charge FFR Taxe/Salaires	38 210		
.Transferts de Charges Académies	*52 210*	50 582	
.CPAM & Prévoyance	2 936		

Les Autres Produits pour **99 570 €** sont essentiellement liés au **98 900 €** des Amendes de la Commission de Discipline. Ce montant est particulièrement élevé et en constante augmentation depuis la reprise post-Covid de 2021-2022.

En Synthèse, la répartition des Produits avec leur évolution de **9%** par rapport à la saison précédente, et une évolution sur pratiquement tous les postes.

PRODUITS D'EXPLOITATION	2023-2024	2022-2023	Evolution
PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 324 959**	**2 124 701**	9%
Cotisations	*402 845*	*345 984*	16%
Ventes de Prestations	*23 734*	*23 581*	1%
Sponsoring+Mécénat	*78 180*	*70 000*	12%
Subventions d'Exploitation	*1 515 989*	*1 421 639*	7%
Transfert de Charges	*124 527*	*81 160*	53%
.Abandons Frais Bénévoles	*80 114*	*91 847*	-13%
Utilisation Fonds Dédiés	*-*	*9 924*	-100%
Autres Produits	*99 570*	*80 566*	24%

2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à **2 355 906 €** en hausse de **13%** et se décomposent principalement :

- des Achats et Charges externes pour 48 % (22% Achats/26% Services externes)
- des Salaires & Charges Sociales pour 40 %
- des Dotations & Amortissements pour 5 %
- de l'aide à la politique sportive pour 4%
- des Impôts et Taxes pour 2 %

CHARGES D EXPLOITATION	2023-2024	2022-2023	Evolution	Repartition
Charges d'Exploitation	**2 355 906**	*2 083 396*	13%	100%
Achats & Charges Externes	*1 129 949*	*955 128*	18%	48,0%
.Achats & Charges	*509 267*	*388 077*	*31%*	21,6%
.Services Externes	*620 682*	*567 052*	*9%*	26,3%
Aide Politique Sportive	*104 077*	*85 500*	22%	4,4%
Impôts & Taxes	*56 408*	*53 493*	5%	2,4%
Salaires & Traitements	*673 511*	*635 917*	6%	39,3%
Charges Sociales	*253 072*	*222 131*	14%	
Dotation aux Amort. & Dépréciations	*115 517*	*126 217*	-8%	4,9%
Dotation aux Provisions	*16 000*	*0*		0,7%
Autres Charges	*7 372*	*5 009*		0,3%

Achats et Charges externes

Les Achats & Charges externes ont progressé globalement de **18 %**.

Les consommables et fournitures sont restées stables malgré l'inflation persistante, et on note une baisse de 9% sur l'électricité et les carburants.
Les équipements sportifs, renouvelés en partie, ont progressé de 10 %, les achats de trophées et médailles ont été plus conséquents, mais c'est l'augmentation de la sous-traitance de 61 %, et la sous-traitance rendue nécessaire sur les académies qui ont été les plus conséquentes.
Les charges des Académies seront désormais isolées dans un poste comptable spécifique.

2 autres postes ont également augmenté significativement :

- la Location de matériel suite au passage de la ligue en téléphonie IP, au renouvellement des matériels CTC, et du serveur de la Ligue
- la maintenance de 26%

Les autres postes ont progressé dans des proportions moindres (leasing Auto, Locations immobilières).
Le poste Assurances, grâce à notre partenariat avec BC Conseils MMA, est resté au même niveau que la saison précédente.

Au final, le Poste « Achats & Charges » a augmenté de **31 %**.

Les Services Externes ont été mieux contenus avec une augmentation de seulement 9 % dû principalement :

- A une quasi stabilité des honoraires
- Au basculement des intervenants sportifs sur le poste comptable Académies
- A la réduction des relations publiques
- A la baisse des abandons de droits des bénévoles
- A une stabilité des déplacements et missions de la Ligue

et malgré :

- un poste billetterie en hausse lié à l'évolution des tarifs
- à 28 % d'augmentation des déplacements sportifs
- au Poste Officiels de Match, d'une part les Arbitres avec un renouvellement important ayant un impact sur les Superviseurs, d'autre part le renforcement de la présence des Représentants Fédéraux sur les matchs Jeunes pris en charge par la Ligue.

Zoom sur la Billetterie

La Billetterie a été marquée par le dénouement de la billetterie Coupe du Monde, le tournoi des VI Nations avec surtout le France-Irlande à Marseille ou la Ligue a vendu pour 514 205 € de places de stade.
Nous avons acquis également des abonnements RCT qui ont fortement augmentés, et enfin nous avons accueilli à Aix en Provence le France Irlande U20.

Billetterie 2023-2024	Achat	Vente	Résultat	Contrepartie Partenariat	Invitations	Perte
RWC 2023	28 190	28 090	- 100			100
Tournoi des VI Nations	606 724	600 514	- 6 210	3 740	2 470	-
.Angleterre	47 450	46 830	- 620	620		
.Ecosse	29 700	29 700	-	-		
.Irlande	519 795	514 205	- 5 590	3 120	2 470	
.Italie	-	-	-	-		
.Pays de Galles	9 779	9 779	-	-		
Rugby Club Toulonnais	43 805	14 595	- 29 210	25 310	3 836	64
.Abonnements RCT	34 858	7 200	- 27 658	25 310	2 348	
.Places RCT	8 947	7 395	- 1 552	-	1 488	64
France Irlande U20	4 270	-	- 4 270		4 270	
	682 989 €	643 199 €	- 39 790 €	29 050 €	10 576 €	164 €

La contrepartie Partenariat de 25.310 € s'applique sur 7 Partenaires (Sponsoring et Mécénat) en échange de marchandises dont la valorisation s'élève à 64.575 €.

Les invitations Partenaires s'applique aux Partenaires (Sponsoring et Mécénat) en numéraire de 78.180 €

Billetterie 2023-2024	Contrepartie Partenariat		Invitations		Pertes	
	Montant	Bénéficiaires	Montant	Bénéficiaires	Montant	Explication
.RWC 2023					100	Rabais sur 2 places Finale
Tournoi des VI Nations	3 740		2 470			
.Angleterre	620	Partenaires				
.Ecosse						
.Irlande	3 120	Partenaires	2 470	Récipiendaires Bénévolat		
.Italie						
.Pays de Galles						
Rugby Club Toulonnais	25 310		3 836		64	
.Abonnements RCT	25 310	Partenaires	2 348	Valorisation du Bénévolat		
.Places RCT (RST-ST / Barrage)	-		1 488	Partenaires / Institutionels	64	erreur facturation
France-Irlande U20			4 270	Ecole Rugby Ligue SUD Rugby		
	29 050 €		10 576 €		164 €	

Aide à la politique sportive

L'aide Politique Sportive a été axée sur la formation, les engagements compétition, et pour la première année sur des dotations remises dans le cadre des « Boucliers du SUD » ou 12 clubs ont été récompensés.

Les aides sur les académies Régionales et le Rugby Social Club, les établissements scolaires ont été maintenues sur cette saison.

Impôts et Taxes

On constate une augmentation de 5% des impôts et taxes.

Salaires & Charges Sociales

La masse salariale est en augmentation de 8%, avec le remplacement du Conseiller Technique de Ligue, et les augmentations conjoncturelles.

Dotations & Amortissements

Les Dotations aux Amortissements diminuent, mais c'est normal puisque nous n'avons pas fait de dépenses d'investissement sur la saison.
Une provision pour risques a été émise sur la subvention « Heritage 2023 », pour laquelle 32.000 € reste à verser, alors que le défaut d'un prestataire du GIP a été annoncé risquant de réduire les subventions prévues pour les Ligues Régionales.

3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat Financier a atteint **18.566 €**.

Le placement des liquidités, qui ont été importantes au cours de la saison, sur des taux qui étaient favorables a permis d'engranger 20.675 € d'intérêt.

L'emprunt auprès de la Banque se terminera fin 2024.

COMPTE D'EXPLOITATION	2023-2024	*2022-2023*
Produits Financiers	20 675	1 597
.Revenus Titres & Placements	*20 675*	*1 597*
Charges Financières	2 109	22 577
.Dotation Provision Dépréciation Debenture	*-*	*20 000*
.Intérêts Emprunt FFR	*2 050*	*2 462*
.Intérêts Emprunt Banques	*60*	*116*
RESULTAT FINANCIER	18 566	- 20 980

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il s'élève à **56 918 €.**

La Clôture du Compte SUD-EST a été finalisée avec les Ligues AURA et CORSE en présence de la FFR. La répartition entérinée a dégagé **14.344,37 €** pour la Ligue SUD.

Les produits exceptionnels de **6.904 €** correspondent en partie à la clôture de compteS Client sans mouvement depuis plus de 3 ans.

COMPTE D'EXPLOITATION	2023-2024	*2022-2023*
Produits Exceptionnels	57 446	56 480
.Produits exceptionnels	*6 904*	*762*
.Clôture du Compte SUD-EST	*14 344*	*-*
.Reintégration Debenture	*-*	*20 000*
.Quote part Subvention d'Investissement	*36 199*	*34 219*
.Produit de Cession	*-*	*1 500*
Charges Exceptionnelles	529	1 934
.Amendes Fiscales & Pénales	*29*	*1 496*
.Autres Charges	*500*	*438*
.Charges s/exercices antérieurs		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	56 918	54 546

5. RESULTAT NET

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices à **7.283 €**, le résultat net de l'exercice s'établit à **37.254 €,** résultat très satisfaisant compte tenu des contributions de la Ligue de 68230 €.

COMPTE D'EXPLOITATION	2023-2024	*2022-2023*
Produits d'Exploitation	**2 324 959**	***2 124 701***
Charges d'Exploitation	**2 355 906**	***2 083 396***
RESULTAT D'EXPLOTATION	**- 30 947**	***41 305***
Produits Financiers	**20 675**	***1 597***
Charges Financières (Intérêts Emprunts)	**2 109**	***22 577***
RESULTAT FINANCIER	**18 566**	***- 20 980***
Produits Exceptionnels	**57 446**	***56 480***
Charges Exceptionnelles	**529**	***1 934***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**56 918**	***54 546***
IMPOTS SUR LES BENEFICES	**- 7 283**	***- 3 080***
RESULTAT EXCEDENTAIRE	**37 254**	***71 791***

7. PRESENTATION DU BILAN

1. BILAN ACTIF

La partie ACTIF du Bilan décrit ce que possède l'association.

Le Total de l'ACTIF s'inscrit à **3 965 947 €.**

Il se partage entre l'Actif Immobilisé et l'Actif Circulant, et se décompose comme suit.

Décomposition de l'Actif Immobilisé à 1 285 842 €

Il est en baisse de 5%, dû à l'amortissement des Constructions, des aménagements.

Les Logiciels ont une valeur résiduelle de 416 €.

Les enregistrements de chansons anciennes pour la Coupe du Monde ont été inscrits à l'Actif.

Les Immobilisations incorporelles constituées des Etudes menées pour la construction de la M2R s'élèvent à 99.674 €.

Les Bâtiments représentent 1 049 854 € soit 82 % à eux seuls de l'actif immobilisé, le mobilier de bureau et les véhicules pour 120 619 € soit 9 %.

On retrouve également des parts sociales du Crédit Agricole Alpes Provence pour 3 093 €, les dépôts de garantie pour 4 587 € (Dépôt Total Energies pour les cartes Essence), et les Obligations Debanture pour 20 000 €.

Décomposition de l'Actif Circulant à 2 648 298 €

Les Créances clients s'établissent à 132.423 €, en baisse de 31 %. Elles correspondent essentiellement à des encaissements non encore réalisés au 30/06/2024.

Les autres créances s'établissent à 673 754 €.

Le poste « Collectifs Clubs » représente les clubs débiteurs et était en augmentation notoire au 30/06/2024.

L'explication réside dans Mise à jour tardive des comptes par la FFR, et l'impossibilité donnée aux clubs de connaitre leur solde et de le régler avant le 30/06/2024. A la date de rédaction de ce document, ces créances ont été en majeure partie régularisées.
La somme des Clubs Créditeurs se retrouvera au Passif du Bilan.

Les subventions à recevoir pour 208 373 € sont en baisse par rapport à la saison précédente.

Les disponibilités bancaires, la Trésorerie de l'association s'élèvent à 1.840.467 €. Ce chiffre important est dû à l'avance des aides sur salaires versées avant le 30/06/2024, et surtout la billetterie de France-Irlande de plus de 600 K€ qui a été versée en juillet 2024.

Pour terminer l'actif circulant, nous avons des charges constatées d'avance pour 33.461 €.

BILAN ACTIF	30 JUIN 2024	30 Juin 2023
ACTIF IMMOBILISE	**1 285 842**	**1 355 036**
ACTIF CIRCULANT	**2 680 105**	**1 694 569**
.Dont Disponibilités	*1 840 467*	*941 975*
TOTAL ACTIF	**3 965 948**	**3 049 605**

2. BILAN PASSIF

La partie **PASSIF** du Bilan décrit comment est financé ce que possède l'association.

Le Total du PASSIF de **3 965 948 €**, et se décomposent comme suit.

Les **CAPITAUX PROPRES**, regroupant les Fons Associatifs, les Réserves, le Report à Nouveau, le Résultat de l'exercice, les subventions d'Investissement s'établissent à **2 451 467 €,** en augmentation de 1%.

Les Subventions d'investissement à hauteur de **614 467 €** correspondent aux subventions servant à financer une partie des investissements (le siège, la MOT 84….) réalisés au cours des années antérieures.

BILAN PASSIF	30 JUIN 2023	*30 Juin 2023*
CAPITAUX PROPRES	**2 451 467**	*2 429 644*
Fonds associatifs	**52 449**	*52 449*
Réserve pour Projet Associatif	**249 000**	*249 000*
Report à Nouveau	**1 498 297**	*1 426 506*
Résultat de l'exercice	**37 254**	*71 791*
Subventions d'Investissement	**614 467**	*629 898*

Les **DETTES** d'un montant de **1.498.480 €** ont doublées depuis la saison précédente pour 2 raisons majeures :

- Le dû à la FFR de 357.115 € au 30.06.2024
- La Billetterie France-Irlande non réglée au 30.06.2024.

Au niveau des Emprunts, on distingue auprès de la Société Générale

- **6.907 €** (Véhicules Mini Bus) qui se terminera fin 2024

auprès de la FFR

- **95 951 €** (Siège de la Ligue).

Les Dettes financières auprès des Clubs Créditeurs pour **94 527 €**, Ligues et Comités pour **40.326 €,** explicables comme pour l'Actif par le retard sur la Mise à jour et régularisé depuis.

Les Dettes fiscales et sociales s'élèvent à **188.190 €,** concernant aux provisions pour congés payés, aux charges sociales au 30/06/2024, et diverses régularisations.

Des Autres dettes pour **10.7325 €,** ou n'apparait plus le compte du Sud-Est qui a été réparti entre les 3 Ligues (Corse, AURA, SUD).

En synthèse, le bilan pour l'exercice 2023-2024

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE	1 285 842	CAPITAUX PROPRES	2 451 467
ACTIF CIRCULANT	2 680 105	PROVISION POUR RISQUE	16 000
.Dont Disponibilités	*1 840 467*		
		DETTES	1 498 480
		.dont Dettes Court Terme	*1 037 120*
TOTAL ACTIF	3 965 948	TOTAL PASSIF	3 965 948

On constate que les Dettes Court Terme, et même l'ensemble des dettes sont largement couvertes par les Disponibilités.

8. EVOLUTION

L'exercice 2021-2022 avait permis d'établir une année de référence.
L'exercice 2022-2023 s'était inscrite dans la continuité avec des efforts entrepris sur la réduction de nos charges courantes, un financement toujours plus important des activités sportives.

Concernant l'exercice 2022-2024, les efforts sur les dépenses ont été poursuivis, le financement des activités sportives a encore augmenté, la reconnaissance des clubs et des bénévoles a été accrue, des investiissements importants et durables sur la téléphonie et l'informatique ont été réalisés, les dossiers de subvention de fonctionnement ou sur projets ont été soumis avec succès avec un maximum obtenu sur le POS et l'ANS.

Les financements sont de plus en plus liés à des projets (Région, ANS), au POS pour les financements FFR, et la Ligue et ses équipes s'inscrivent dans cette dynamique, même si une tendance à la diminution des aides institutionnelles est à craindre avec déjà la diminution de notre subvention de fonctionnement Régions.

La Ligue se félicite d'avoir pu alléger les charges des clubs sur la formation et l'engagement des équipes, et réaliser un excédent.

La Vente de Champfleury n'a pas pu être menée à terme, et les recherches d'un Investissement immobilier adapté à nos besoins actuels ont été mises en attente.

Novembre 2024 verra le renouvellement du Comité Directeur de la Ligue SUD dans le cadre des élections des Ligues Régionales.

Il appartiendra à la future équipe de :

- Décider de la répartition de l'excédent vers les clubs
- Envisager les futures implantations géographiques de la Ligue en Région SUD dont le dossier Champfleury.

Le Trésorier Général de la Ligue SUD de Rugby

Jean-Michel LARDON